



Clio. Femmes, Genre, Histoire

5 | 1997
Guerres civiles

Les femmes dans les « troubles » du XVIe siècle

Éliane VIENNOT



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/409>

DOI : 10.4000/clio.409

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 1997

ISBN : 2-85816-323-5

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Éliane VIENNOT, « Les femmes dans les « troubles » du XVIe siècle », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 5 | 1997, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/409> ; DOI : 10.4000/clio.409

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Tous droits réservés

Les femmes dans les « troubles » du XVIe siècle

Éliane VIENNOT

- 1 La France a connu, dans la seconde moitié du XVIe siècle, près de quarante années de guerres civiles et religieuses. De la Conjuration d'Amboise (1560) au dépôt des armes par les derniers ligueurs (1598), les historiens dénombrent huit guerres - c'est-à-dire huit prises d'armes significatives suivies de signatures de traités. Les contemporains, eux, parlent de « troubles », ce qui dit mieux la confusion de cette époque où les paix sont à peine signées que l'on recommence à se battre sporadiquement, où les convictions religieuses conduisent des populations entières à s'entre-tuer, où des villes ne cessent de passer d'un camp à un autre mais où des régions entières sont épargnées par la tourmente, où l'on voit des troupes huguenotes commandées par des catholiques (et vice-versa), où bon nombre changent de bord au gré des rapports de force, et où d'autres trouvent moyen de tirer profit des « malheurs du temps »¹...
- 2 Les femmes, toutes les sources le disent, ont été très présentes dans ces conflits, qu'ils soient larvés ou frontaux. Toutes sortes de femmes : celles des campagnes, celles des villes, celles des châteaux, de la plus humble à la plus grande. Les chroniques et archives locales, les mémorialistes, les historiens contemporains rapportent leurs actions les plus étonnantes ou les plus héroïques. Des pamphlets les dénoncent. Des livres consacrés aux « femmes fortes » et autres « femmes illustres », littérature qui a fleuri aux XVIe et XVIIe siècle, les célèbrent. Des tableaux les immortalisent. Des correspondances témoignent de leur activité, publique ou secrète... Encore faut-il les lire, les voir, les faire voir, les prendre en compte, ce que l'on n'a guère fait au cours des deux derniers siècles. Malgré la visibilité et l'ampleur de ce phénomène, il n'a en effet suscité presque aucun commentaire (au-delà des monographies dévolues à quelques princesses). Pas une étude d'ensemble - que je sache - n'y a été dévolue². Pas un mot n'y est consacré dans la récente *Histoire des Femmes* dirigée par Georges Duby et Michelle Perrot. Si quelques historiens, essentiellement anglo-saxons, se sont penchés sur la question, c'est par le biais des études sur la Réforme (où l'on sait que les femmes ont joué un grand rôle), et leurs études ne sont pas traduites en français³.

- 3 C'est donc une histoire qui reste à faire, un champ entier de recherches qui s'offre aux jeunes historien-ne-s, mais aussi aux spécialistes de la littérature et de l'histoire de l'art⁴. Les propos qui suivent, s'appuyant essentiellement sur des récits de mémorialistes, des fragments de correspondances et de rares études partielles effectuées ces dernières années, n'ont d'autres prétentions que de poser quelques pierres pour l'édifice à venir, en essayant de pointer quelques problèmes méthodologiques rencontrés en chemin. J'insisterai davantage, pour ce faire, sur la résistance ou l'action des femmes plutôt que sur leurs malheurs, qui furent pourtant infinis, parce que ces derniers semblent relever d'une effroyable « longue durée » qui s'étale - au moins - de la guerre de Troie à celle de l'ex-Yougoslavie. Les premières, en revanche, s'insèrent pour une part davantage dans l'histoire plus brève de la Renaissance et de l'Ancien Régime, et elles demandent, pour être comprises, des éclairages sur des contextes politiques et idéologiques qui ne sont plus les nôtres.
- 4 Les « crimes de guerre »
- 5 Le plus traditionnel, le viol, est monnaie courante après les prises de villes, au point que les chroniques ou les mémorialistes dédaignent de les signaler pour eux-mêmes, sauf s'ils ont un caractère particulièrement massif. Le plus souvent, c'est à propos d'autres sujets que surgit la réalité, comme cette demoiselle française « forcée, dans une ville prise d'assaut, par une infinité de soldats, et en étant [r]échappée⁵ », à propos de laquelle Brantôme pose la question de la culpabilité des femmes violées (ont-elle péché ? Les prêtres répondent négativement). Les crimes les plus atroces sont en revanche répertoriés : « Pour répondre aux langues de prêtres arrachées à Bazas, et aux femmes que Symphorien de Durfort, sire de Duras, lieutenant de Condé, fait éclater à Agen en leur bourrant le sexe de poudre, Monluc pend soixante-dix huguenots dans les halles de Targon et il en branche une quarantaine dans les chênes verts de Sauveterre de Guienne », rappelle l'introduction aux *Commentaires* du maréchal - toutes choses que celui-ci n'a pas dites mais que l'histoire locale a retenues⁶.
- 6 Dans les moments où la violence se déchaîne, toutes les femmes sont concernées. « Je connais, rapporte toujours Brantôme, deux grandes dames huguenotes, lesquelles, au massacre de la Saint-Barthélemy, souffrirent la charge de quelques-uns que je sais bien ; car tout était alors à l'abandon ; qui faisait le pis était le plus galant et mieux venu. » Pire : des années durant, ces femmes sont confrontées à la terrible transparence des guerres civiles, qui veut que chacun sait qui a fait quoi dans une ville, dans un quartier, dans un milieu. Aussi, ajoute le mémorialiste, quand on leur rappelait ce souvenir, « elles faisaient des prudes et effrontées, et juraient et protestaient que `plutôt mourir que l'avoir enduré', et qu'il n'en était rien⁷ »... Quant aux tableaux qui évoquent les massacres, sans mettre directement en scène des viols, ils les laissent imaginer à leurs spectateurs, en montrant fréquemment des femmes, habillées ou nues, assaillies, tirées, bousculées par des hommes en armes⁸.
- 7 Bien que ces scènes semblent en partie relever d'un sinistre « invariant », elles pourraient être matière à étude : non pour les atrocités perpétrées, auxquelles le seul progrès technique semble apporter des sophistications (la poudre...), mais pour la représentation qu'en avaient les hommes et les femmes qui les ont traversées (de quelque côté que ce soit) - à condition de décrypter les stratégies narratives qui sont les leurs face à cette violence, et de croiser les sources. Les témoins ont en effet de multiples raisons de modifier la réalité quand ils/elles la transcrivent. Les chiffres peuvent être grossis, pour mettre en évidence la monstruosité de l'adversaire ; les exactions peuvent être tues, parce

qu'elles furent le fait de son propre camp ; la violence sexuelle peut ne pas paraître très spécifique au milieu des carnages ; et les récits doivent être mesurés à l'aune de la sensibilité de l'époque. Il serait hasardeux, par exemple, de prendre au pied de la lettre les propos de Brantôme lorsqu'il conclut son évocation des deux dames qui s'efforcent de nier ce qu'elles sont enduré par cette question : « pourquoi l'avoueraient-elles ? Il leur suffit du souvenir du plaisir. » Son cynisme est en fait à la mesure de sa condamnation ; sa conception de la « galanterie » n'est pas celle qui s'est déchaînée lors de ce qu'il appelle, comme d'autres contemporains, dépassés par l'horreur de sa représentation, la « fête » de la Saint-Barthélemy.

- 8 De même doit-on certainement entendre la peur du viol dans le silence où demeure Marguerite de Valois quand elle relate son retour de Flandres, en 1577, à travers des contrées profondément divisées où la prise de Namur par Don Juan d'Autriche vient de mettre le feu aux poudres. Elle dit craindre que les Espagnols ne se saisissent d'elle - et en effet, la connaissant, ils pourraient l'utiliser comme otage. Mais une fois sortie de leurs griffes, elle tombe dans des villes surexcitées où l'on sait à peine qui elle est (ce qui la rend véritablement vulnérable) et où on la prend sans discernement pour un agent de l'« ennemi ». C'est alors qu'elle met tout en œuvre pour fuir le plus vite possible, abandonnant derrière elle l'essentiel de son « train » (chariots et entourage) pour se mettre au plus vite à l'abri dans une de ses maisons de France, finissant son trajet par une galopade éperdue de plusieurs heures - sans jamais dire ce qu'elle craint⁹. L'un des plus misogynes de ses biographes dira qu'elle se faisait des idées, qu'elle n'avait rien à redouter¹⁰ ; une recherche plus objective pourrait au contraire montrer à quel point elle avait raison d'appréhender ce qu'elle n'osait nommer.
- 9 Cet exemple me permettra de passer à l'essentiel de mon propos. Marguerite décrit en effet précisément ce qui lui arrive en entrant à Dinan : ayant laissé hors de la ville la plus grosse partie de sa suite, elle se voit entourée par une foule menaçante, et de plus avinée, car c'est un soir d'élections - le danger est au maximum. Elle, qui n'a que vingt-cinq ans, a alors une réaction étonnante : elle se lève droite dans sa litière et elle enlève son masque (les grandes dames voyageaient masquées). Le geste déroute visiblement la foule sans toutefois désamorcer complètement son agressivité. Du moins la reine de Navarre obtient-elle un certain silence. Alors, « s'adressant aux plus apparents », elle dit qui elle est, et explique ce qu'elle fait là ; puis elle exige de voir les bourgmestres, ce qui décide la foule à la laisser passer. Autrement dit, elle intimide, parle, reprend l'initiative, s'impose - c'est ensuite qu'elle fuira¹¹. Cette présence d'esprit peut passer (et avec raison) pour une preuve du caractère bien trempé d'une princesse qui avait déjà traversé la Saint-Barthélemy, et à qui l'on en doit l'une des plus saisissantes descriptions. Mais le phénomène la dépasse largement. Les témoins de l'époque s'accordent tous, en effet, sur le courage des femmes qu'ils ont vues se débattre, quand ce n'est pas se battre, au « temps misérable » des guerres civiles.
- 10 La résistance et l'activité des femmes
- 11 La plupart des capitaines qui prirent la plume rapportent des exemples de leurs exploits. Brantôme raconte ainsi qu'au siège de La Rochelle (1573), les armées royales virent apparaître sur les fortifications de la ville une centaine de femmes en habits blancs (faciles à mettre à la lessive, explique le mémorialiste - mais la volonté de choc psychologique n'est peut-être pas à sous-estimer) occupées « fût à porter la hotte ou à remuer la terre » tandis que « les plus viriles et robustes menaient [portaient] les armes »¹². Le fait est confirmé par *l'Histoire des deux derniers sièges de la Rochelle*, qui souligne

« l'enragée hardiesse des femmes et chambrières rochelaises, lesquelles, armées et embastonnées, firent acte de soldats ou de nouvelles Amazones. Aussi appelle-t-on encore cet endroit le boulevard des Dames¹³. » Brantôme ajoute qu'il a entendu dire que l'une d'elles conservait l'arme avec laquelle elle avait repoussé les assaillants « si soigneusement comme une sacrée relique, qu'elle ne la donnerait ni ne voudrait pour beaucoup d'argent la bailler [céder], tant elle la tient chère chez soi. »

- 12 Aubigné rapporte quant à lui plusieurs cas individualisés. Entre autres, celui de Marie de Barbançon, veuve de Jean des Barres, seigneur de Neuvy, qui en octobre 1569, assiégée en sa maison par « Montaré, lieutenant de roi en Bourbonnais [...] prit sa place sur la brèche la plus dangereuse, une demi-pique en la main ; et les soldats, faisant de honte courage se défendirent à sa vue si opiniâtrement que la force ne leur fit rien, oui [mais] bien la nécessité, par laquelle ils se rendirent à la mi-novembre. » Ou encore celui de Madeleine de Miraumont, dame de Senneterre, qui en 1575 fit échec à Montal, lieutenant de Basse-Auvergne qui voulait assaillir son château avec ses troupes : elle « chargea à sa coutume, vingt pas devant les siens, connue par amis et ennemis à ses cheveux, qui dessous la salade [le casque] lui couvraient l'échine¹⁴. » Certaines femmes se taillèrent même une solide réputation de grand capitaine en s'illustrant dans plusieurs sièges, telle Claude de la Tour, dame de Tournon, dont les exploits furent consignés par un biographe dès 1569¹⁵. Ce ne sont là que quelques-uns des exemples qu'évoquent les textes du temps.
- 13 L'activité des femmes ne se réduit pas à prendre les armes dans ces cas extrêmes où la survie de la population, ou de leur famille, est en cause et où, pourrait-on dire, la nécessité fait feu de tout bois. De fait, on les voit impliquées dans tous les domaines où la guerre civile ouvre pour elles des espaces pour agir. Ainsi profitent-elles facilement de leur statut traditionnel de « non combattantes » pour espionner à l'usage des leurs. Monluc raconte par exemple qu'au siège de Sainte-Foy, en mars 1569, les femmes huguenotes « qui avaient leurs maris au camp de monsieur le prince de Condé, par leur moyen et intelligences [faisaient] tenir argent à leurs maris ou enfants, servant d'espion aux ennemis¹⁶. » Ce cas de figure dut se reproduire de nombreuses fois, et il pourrait rendre compte de la surprise du chancelier Cheverny au siège de La Rochelle : « rien ne se disait, rapporte-t-il, même aux conseils les plus particuliers, que les ennemis n'en fussent au même temps avertis¹⁷. » Quant aux grands dames, elles entretenaient volontiers des espions, comme l'attestent ces deux exemples, pris au moment crucial où Henri IV s'apprêtait à s'emparer du pouvoir. D'un côté, la duchesse de Nevers, qui faisait surveiller les agissements des ligueurs parisiens, fit intercepter en septembre 1593 un courrier qui portait à Rome des lettres du Légat, qu'elle fit recopier et transmettre au roi¹⁸. De l'autre côté, la duchesse de Nemours eut vent, grâce aux espions qu'elle entretenait dans l'entourage de celui-ci, des agissements qui se tramaient pour permettre son entrée dans la capitale - renseignements qui auraient pu, s'ils avaient été pris au sérieux par son fils le duc de Mayenne, la retarder encore...
- 14 Moins attendue, mais tout aussi attestée, est l'implication de certaines femmes dans la propagande. Lors de la création du parti huguenot, en 1568, par le « triumvirat » Condé-Coligny-Jeanne d'Albret, c'est cette dernière qui signa le manifeste qui allait servir de déclaration de la troisième guerre civile¹⁹. La comtesse de Carcès prit de même la plume en septembre 1577 pour s'adresser à la Couronne et lui faire parvenir un mémoire hostile au nouveau gouverneur de Provence, Montmorency-Damville, mémoire qui appuyait l'action militaire de son époux²⁰. Les femmes de la maison de Lorraine furent également des activistes redoutables durant les guerres de la Ligue. Après l'assassinat de Henri III,

on vit Mme de Nemours haranguer le peuple de Paris et organiser les réjouissances pour fêter la mort du « tyran » - qu'on attribuait volontiers à sa fille, la duchesse de Montpensier. Celle-ci ne récoltait là que le fruit de son omniprésence sur le « front idéologique ». Durant toute cette période en effet, elle déploya une activité intense pour soutenir dans la population parisienne l'action de son clan. Dès avant l'assassinat de ses frères, le duc et le cardinal de Guise, puis surtout pendant les cinq ans que dura la sédition, elle fit office de véritable ministre de la propagande, faisant dresser dans Paris des tableaux qui représentaient les exactions des huguenots, payant les prédicateurs pour qu'ils diffusent les informations susceptibles de maintenir la capitale dans son état insurrectionnel et d'y accroître la popularité de sa famille, entretenant des hommes qui prétendaient arriver de l'extérieur de la capitale et qui diffusaient de fausses nouvelles pour entretenir le moral des parisiens - et n'oubliant pas de faire publier des pamphlets par son imprimeur attitré²¹.

- 15 Entre deux guerres civiles officiellement déclarées, on voit aussi des femmes participer aux complots qui ponctuent les tentatives de prise du pouvoir. Madeleine de Mailly, sœur de l'amiral Coligny, participa avec sa fille, princesse de Condé, à la Conjuraison d'Amboise. Toutes deux furent arrêtées, leurs appartements fouillés, leurs papiers confisqués. La première réussit à s'enfuir à Orléans, la seconde ne fut relaxée que huit mois plus tard, lorsque les Guise furent écartés du pouvoir par l'avènement de Charles IX et que Catherine de Médicis s'installa aux affaires²². Marguerite de Valois et son amie la duchesse de Nevers bénéficièrent, elles, d'une conjoncture plus favorable (si l'on peut dire) lorsqu'au printemps 1574 elles participèrent aux complots des Malcontents. Il ne s'agissait pourtant rien moins que d'un coup d'Etat, qui visait, Charles IX étant mourant, à mettre sur le trône le duc d'Alençon, son plus jeune frère, afin d'évincer le futur Henri III (jugé trop favorable aux catholiques extrémistes). Le complot échoua, ses principaux protagonistes furent arrêtés, mais la reine mère n'inquiéta ni sa fille ni son amie - se contentant de faire exécuter leurs amants (La Molle et Coconas). Cela n'encouragea nullement Marguerite et la duchesse à désarmer : elles soutenaient le parti du duc d'Alençon, et devaient plus d'une fois entrer pour lui dans l'« illégalité » (en organisant notamment ses évasions de la Cour).
- 16 Enfin, il est significatif qu'on trouve des femmes à la tête des trois camps qui s'affrontent. Du côté huguenot, elles furent particulièrement actives, notamment dans les premières années des « troubles », plus militantes que militaires, celles de la génération de Jeanne d'Albret ; elles se firent plus rares par la suite, lorsque la direction du parti fut assumée par des hommes qui s'étaient aliéné leurs épouses, ou qui n'en avaient pas, et dont les mères étaient décédées²³. A l'inverse, les grandes dirigeantes catholiques se déclarèrent dans la dernière partie du siècle. Les duchesses de Nemours, de Guise et de Montpensier à Paris, la duchesse de Mercœur en Bretagne, la comtesse de Sault en Provence²⁴, furent les figures de proue de l'opposition au roi de Navarre. Quant à la barque France, elle était dirigée tant bien que mal par Catherine de Médicis et ses fils. Les troubles civils et religieux auxquels la reine mère eut à faire face, de son arrivée au pouvoir à sa mort, la transformèrent en « femme de guerre », comme elle l'écrivait elle-même en 1562²⁵ - ce que n'auraient pas fait des conflits extérieurs, et ce qui lui donna plus d'une fois l'occasion de paraître sur le champ de bataille.
- 17 Un dernier domaine, paradoxal, permet de prendre la mesure de la participation des femmes à ces guerres civiles : celui de la négociation - l'autre face des « troubles ». Dans mon étude sur les Guise, j'ai montré que les femmes avaient senti le vent tourner avant

les hommes de la famille et qu'elles avaient non seulement pris les devants pour « faire leur paix » avec le nouveau roi, mais préparé les armistices des hommes. Claudine Allag vient de démontrer la même chose avec la comtesse de Sault. De fait, la chose est monnaie courante. Ainsi, lorsqu'en mars 1585, au début du dernier embrasement généralisé, Catherine de Médicis prit l'initiative de conférer avec les dirigeants du camp catholique, elle choisit de rencontrer d'abord la duchesse de Guise et sa belle-sœur l'abbesse de Saint-Pierre de Reims²⁶. En novembre 1593, soit, comme on l'a vu, dans les mois de combats intenses qui précèdent l'arrivée au pouvoir d'Henri IV, « madame de Monluc-Balagny, étant allée incognito à Dieppe, s'est présentée au roi sur le tard et a obtenu de Sa Majesté une prolongation de la trêve pour son mari, qui tient Cambrai et le Cambresis²⁷. » Et cinq ans plus tard, la reddition de la Bretagne - c'est-à-dire la fin des hostilités - était conclue par Gabrielle d'Estrées (maîtresse du roi) et la duchesse de Mercœur, qui s'entendirent sur le mariage de leurs enfants respectifs comme clause du traité de paix ; Sully devait pester en vain contre « ces femelles » qui savaient « si bien cajoler » son roi et lui arracher des décisions qu'il désapprouvait²⁸.

- 18 Quelques éléments d'explication
- 19 La désapprobation de Sully me permettra de replacer ces quelques exemples dans leur temps. Des horizons politiques et idéologiques particuliers à l'époque ont en effet rendu possible cette participation des femmes aux conflits de la fin du XVI^e siècle, contextes que je ne peux esquisser ici que de façon très sommaire, mais dont la prise en compte est essentielle pour la compréhension du phénomène.
- 20 Une réalité souvent sous-estimée, et bien peu étudiée jusqu'ici sous cet angle, est certainement le domaine des représentations des rôles de sexe, celui de l'imaginaire, celui des images, des modèles qu'offrent aux femmes et aux hommes la littérature ou l'iconographie de l'époque. La première joue un rôle majeur, notamment à travers les « romans de chevalerie » et les récits d'aventure comme l'*Amadis de Gaule* ou le *Roland furieux* de l'Arioste, sans parler de toutes les imitations qu'ils suscitèrent. Ecrits ou traduits en langue française, constamment réédités, ces récits étaient accessibles à un public relativement vaste, et diffusés bien au-delà des cercles lettrés grâce à leur structure en « séquences », qui favorisait l'autonomisation de maints épisodes (repris et popularisés à travers d'autres genres comme la poésie, le théâtre, le conte). Or cette littérature est remplie de femmes fortes, voire de guerrières qui, telles Bradamante et Marphise, chevauchent en armure et défont des combattants, sans pour autant abandonner quoi que ce soit des attributs traditionnels de la féminité... Les peintures, les emblèmes, les estampes, ont vraisemblablement touché un public moins vaste. Il n'empêche qu'elles ont de la même façon diffusé des modèles de femmes fortes et de vierges héroïques, qui légitimaient ou suscitaient le désir de prendre en main son destin jusqu'au bout, et de triompher de l'adversité²⁹.
- 21 Si la littérature et l'iconographie proposent des modèles, l'Histoire proche en offre d'autres. Dans la seconde partie du XVI^e siècle, les exemples de Jeanne d'Arc, de Marie de Bourgogne (qui mourut en défendant, contre les armées de Louis XI, l'héritage du Téméraire), d'Anne de France (qui battit le futur Louis XII lors de la « guerre folle » de 1488), de Louise de Savoie (qui domina d'une main de fer la vie politique de la première partie du règne de François I^{er}) font partie de l'héritage national. Et l'actualité, au-delà de l'Hexagone, renforce celui-ci : n'est-ce pas en Elisabeth I^{ère} d'Angleterre que les huguenots français voient le salut, et les catholiques le diable ? Partout, en Europe, des pays sont dirigés par des femmes, et partout, en France, de grandes maisons sont dirigées

par des femmes. Elles n'y parviennent, certes, que par « défaut de mâle », et elles sont en butte à bien des détracteurs³⁰. Mais nulle part - même pas en France où sévit la loi salique - leur participation à la vie politique n'est une anomalie. Elles ne sont pas, comme on se plaira à le dire, des « exceptions » : elles reflètent, à leur niveau (et avec les caractéristiques de ce niveau), l'organisation de la majeure partie d'une société pyramidale, où les entités en compétition sont d'abord des familles³¹.

- 22 Ceci explique que dans la plupart des milieux, parce qu'elles sont toujours des chefs potentiels de leur famille, elles sont étroitement associées à sa direction, de manière à être capables de la prendre le cas échéant - et le cas échoit souvent, tant est forte la mortalité. L'exemple des veuves de l'imprimerie parisienne le démontrerait aisément dans le domaine économique³². Toutefois, pour rester dans celui des guerres civiles, je citerai une simple phrase de Mergey, secrétaire du comte de La Rochefoucauld qui périt dans la nuit de la Saint-Barthélémy. La veille du massacre, explique-t-il, il avait reçu de son épouse « une lettre en chiffre que nul ne pouvait connaître qu'elle et moi » : un ministre protestant l'avait avertie, elle, « que pour certain il se brassait une entreprise à Paris contre ceux de la Religion », afin qu'elle avertisse son mari pour qu'il avertisse le comte³³. La structure horizontale de la pyramide, bien visible ici, englobe la femme, investie de pouvoirs spécifiques, là où, après la Révolution, une structure verticale privilégiant les relations entre les hommes (y compris de niveau social différent) s'attachera à l'évincer.
- 23 Mais le contexte politique, c'est aussi la Querelle des femmes, c'est-à-dire la gigantesque controverse qui, depuis le début du XV^e siècle, agite les élites françaises à propos du rôle des femmes dans la société³⁴. Evoluant quant à ses points de fixation (c'est d'abord une Querelle du *Roman de la rose*, puis une Querelle du mariage, puis enfin, dans toute son ampleur, la Querelle des femmes proprement dite), produisant des centaines d'écrits de toute sorte et une multitude de prise de positions, des plus féministes aux plus misogynes, elle rebondit au milieu du XVI^e siècle et tourne en véritable bataille rangée dans les années 1580, lorsque la loi salique revient à l'ordre du jour. Il n'est pas indifférent, en effet, que la dernière (et la plus longue) des guerres qui ont déchiré la fin du XVI^e siècle ait été déclenchée par la perspective de voir arriver au pouvoir un candidat qui risquait de faire basculer la France dans le camp des puissances protestantes - et qui avait pour toute légitimité la loi salique, autrement dit une disposition qui avait permis, au siècle précédent, de repousser les prétentions anglaises sur le royaume, mais dont tout le monde connaissait le caractère fantaisiste. C'est son procès que rouvrent spectaculairement les adversaires catholiques du roi de Navarre lorsqu'ils entament, parallèlement à l'offensive militaire, un combat idéologique visant à saper le bien-fondé institutionnel de ses prétentions. Les Guise, qui dressent leur chef comme prétendant alternatif au trône, claironnent alors qu'ils descendent, eux, « par les femmes », de Charlemagne - une autre pointure que le dernier Valois, c'est du moins ce dont ils s'efforcent de persuader la population³⁵...
- 24 S'ils avaient gagné la partie (et ils l'auraient sans doute gagnée si le duc de Guise n'avait été assassiné), leur victoire n'aurait pas, dans l'immédiat, installé une femme sur le trône, puisque tous les prétendants à la succession étaient des mâles ; pourtant, à court ou moyen terme, elle aurait créé les conditions d'une telle éventualité, ce qui explique sans aucun doute l'énergie avec laquelle les femmes catholiques se sont investies dans cette bataille. Ajoutons qu'elle aurait réaligné la France sur le reste de l'Europe, alors que leur défaite l'a durablement installée dans une singularité qui a cruellement pesé - et pèse

encore - sur les conditions de partage du pouvoir entre les sexes. Ce qui n'est pas une autre histoire.

- 25 Un savoir effacé
- 26 Ces horizons culturels, idéologiques, politiques, ces contextes économiques, sociaux, ont disparu ; c'est le travail des chercheurs et des chercheuses de les remettre en lumière, de les faire revivre - et ce ne sont pas les sources qui manquent, on l'a vu. Pourquoi ce silence, alors, sur un phénomène aussi évident ? Pour une raison essentiellement : c'est que ce savoir a été systématiquement éradiqué. Les efforts qui ont été faits depuis le milieu du XVII^e siècle pour chasser les femmes de la sphère publique où elles avaient émergé au début de la Renaissance, puis pour les contenir dans la seule sphère domestique, ont été déployés, jusqu'à nos jours, dans tous les domaines : institutionnels bien sûr, mais aussi politique, juridique, économique, culturel, idéologique. Tous les champs du savoir, notamment, ont été depuis deux siècles sollicités pour « démontrer » le caractère naturel, intemporel, donc incontestable, de la bipartition des sphères. Ne lit-on pas encore, aujourd'hui, des fables comme celle-ci : « au paléolithique [...], les femmes, qui ont mis des enfants au monde, doivent rester au camp pour les élever et s'en occuper. Pendant ce temps, les hommes, musculairement plus forts, quittent le groupe pour chasser et nourrir les leurs³⁶ » ? Que viendraient faire alors, dans les Histoires de France, les femmes dont j'ai cité les noms ? Il est bien plus convenable qu'elles n'y apparaissent pas - sauf comme objets de raillerie.
- 27 La manière dont Michelet parle d'elles (quand il en parle) demanderait à elle seule une étude approfondie. Je ne citerai ici que deux exemples, empruntés à sa postérité. Dans le volume consacré à la Renaissance de la grande *Histoire de France* dirigée par Ernest Lavisse, on trouve de petits chapitres intitulés par exemple « les dames » ou « les dames veulent la guerre », qui disent bien l'ironie des historiens républicains devant la présence des femmes de l'Ancien Régime sur un terrain qu'ils estiment spécifiquement masculin³⁷. Du moins cette présence est-elle encore nommée. Ce n'est même plus le cas dans le volume correspondant rédigé par Emmanuel Le Roy Ladurie : la sœur des Guise y est évoquée en deux petites lignes qui ne disent évidemment rien de son investissement dans la guerre civile, mais qui délivrent tout de même un message essentiel puisqu'elle y est nommée l'« hystérique duchesse de Montpensier³⁸ ».
- 28 Nous avons intériorisé ces messages, surtout lorsqu'ils étaient habillés du beau nom de « science », et qu'ils nous étaient inculqués par l'école, ou l'Université ; la moindre des difficultés n'est pas de les remettre en cause. L'exercice, pourtant, est particulièrement fécond. Retrouver ce que cache l'occultation de l'histoire des femmes devrait donner du travail à plusieurs générations de chercheurs et de chercheuses.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire des deux derniers sièges de la Rochelle, Paris, 1630.

ALBISTUR, M. et ARMOGATHE, D.

- 1977, *Histoire du féminisme français du moyen âge à nos jours*, Paris, Paris, Editions des femmes.
- ALLAG, C.
- 1995, *Chrétienne d'Aguerre, comtesse de Sault*, Paris, L'Harmattan.
- AUBIGNE, Th.-A.
- 1886-1909, *Histoire universelle, 1550-1601*, Ed. A. de Ruble, Paris, Renouard.
- BAINTON, R.
- 1973, *Women of the Reformation in France and England*, Mineapolis, Augsburg Publishing House.
- BERTIERE, S.
- 1994-1996, *Les reines de France*, Paris, De Fallois.
- BOUCHER, J.
- 1991, *Société et mentalités autour de Henri III*, Lille, Publications de la faculté de Lille III.
- BRANTOME
- 1991, *Recueil des Dames...*, Ed. E. Vaucheret, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade.
- CLOULAS, Y.
- 1979, *Catherine de Médicis*, Paris, Fayard.
- CUENIN, M.
- 1987, « Les femmes et la guerre, 1516-1660 » in Ian Richmond et Constant Venesoen (sous la dir. de), *Présences féminines*, Seattle, Papers on French Seventeenth-Century Literature.
- CATHERINE DE MEDICIS
- 1880-1909, *Lettres*, Ed. H. de La Ferrière et G. Bagueuault de Puchesse, Paris, Imprimerie nationale.
- CROUZET, D.
- 1990, *Les Guerriers de Dieu : la violence au temps des troubles de religion*, Seyssel, Champ Vallon.
- DREUX DU RADIER
- 1776, *Mémoires historiques, critiques et anecdotes des reines et régentes de France*, Amsterdam, M. Rey.
- DUBY, G. et PERROT, M.
- 1991, *Histoire des femmes*, vol. 3, sous la dir. de Natalie Zemon Davis et Arlette Farge, Paris, Plon, 1991.
- CHEVERNY, Ph. Hurault, comte de
- 1838, *Mémoires*, Ed. Michaud et Poujoulat, Paris, Guyot frères.
- JEANNE D'ALBRET
- 1893, *Mémoires*, Ed. A. de Ruble, Paris, Paul Huart et Guillemin.
- JURATIC, S.
- (à paraître), « Marchandes ou savantes : les veuves de libraires parisiens au XVII^e siècle », in Colette Nativel, *Femmes savantes, savoir des femmes, du crépuscule de la Renaissance à l'aube des Lumières*, colloque Chantilly, 22-24 sept. 1995.
- LE ROY LADURIE, E.

1987, *L'Etat royal, 1460-1610*, Paris, Hachette.

L'ESTOILE, P. de

1875-1896, *Mémoires-Journaux*, Ed. Brunet, Champollion..., Paris, Alphonse Lemerre.

LIVET, G.

1962, *Les Guerres de religion, 1559-1598*, Paris, PUF.

MARGUERITE DE VALOIS

1971, *Mémoires, suivis de lettres et autres écrits*, Ed. Yves Cazaux, Paris, Mercure de France.

MARIEJOL, J.-H.

1904, *La Réforme et la Ligue, l'Edit de Nantes, 1559-98*, Paris, Hachette.

1928, *La vie de Marguerite de Valois, reine de Navarre et de France, 1553-1615*, Paris, Hachette.

MATTHEWS-GRIECO, S.

1991, *Ange ou diablesse : la représentation de la femme au XVIe siècle*, Paris, Flammarion.

MELCHIOR-BONNET, B.

1988, *Les Guerres de religion, 1547-1610*, Histoire de France illustrée, Larousse.

MERGEY, J. de

1838, *Mémoires*, Ed. Michaud et Poujoulat, Paris, Guyot frères.

MONLUC, B. de

1964, *Commentaires, 1521-1576*, Ed. P. Courteault, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade.

PEYRE, E. et WIELS, J.

1996, « De la `nature des femmes' et de son incompatibilité avec l'exercice du pouvoir : le poids des discours scientifiques depuis le XVIIIe siècle », in E. Viennot, *La Démocratie `à la française' ou les femmes indésirables*, Paris, Publications de l'Université Paris 7.

RÆLKER, N.

1972, « The Role of Noblewomen in the French Reformation », *Archiv für Reformationsgeschichte* 63.

SULLY, M. de Béthune, duc de

1838, *Mémoires des sages et royales Œconomies d'Etat...*, Ed. Michaud et Poujoulat, Paris, Guyot frères.

VIENNOT, E.

1991, « Des `femmes d'État' au XVIe siècle : les princesses de la Ligue et l'écriture de l'Histoire », in Danielle Haase-Dubosc et E. Viennot, *Femmes et pouvoirs sous l'Ancien Régime*, Paris, Rivage.

1993, *Marguerite de Valois : histoire d'une femme, histoire d'un mythe*, Paris, Payot.

NOTES

1. Voir la synthèse de Livet 1962.

2. Voir cependant l'article (que je n'ai pu consulter) de Micheline Cuénin 1987.

3. On trouvera d'intéressantes remarques et références dans celles de Nancy Roelker (outre sa biographie, traduite, de Jeanne d'Albret) 1972 : 168-195, et de Roland Bainton 1973.
4. Signalons qu'on trouve une impressionnante liste de sources qui pourraient être judicieusement étudiées dans le livre de Denis Crouzet 1990 : 633-698.
5. Brantôme 1991 : 260.
6. Monluc 1964 : ix.
7. Brantôme 1991 : 163.
8. Voir notamment les tableaux *Le Massacre fait à Sens par la populace en 1562, La 'michelade' de Nîmes, le 30 septembre 1567, Le Massacre de la Saint-Barthélemy* (François Dubois), reproduits in Bernardine Melchior-Bonnet 1988.
9. Marguerite de Valois 1971 : 118 et suiv.
10. Mariéjol 1928 : 114.
11. Il faut préciser que son récit n'a pas alors pour but de mettre en relief son courage mais de transmettre au destinataire des *Mémoires* sa surprise face à l'invraisemblable « rusticité » de ces Flamands, que son pedigree avait laissés de marbre (sœur du roi de France, épouse du roi de Navarre, etc.)
12. Brantôme 1991 : 692.
13. *Histoire des deux derniers sièges de la Rochelle* : 104.
14. Aubigné 1886-1909, vol. 3 : 151 et vol. 4 : 346.
15. Jean Villemain, *Claudia de Turenne, Domina Turnonia*, 1569, cité par Dreux du Radier 1776, vol. 5 : 214.
16. Monluc 1964 : 636.
17. Cheverny 1838 : 471.
18. *L'Estoile 1575-1896*, vol. 6 : 91.
19. Publié sous le nom (abusif) de *Mémoires* 1893.
20. Cité par Jacqueline Boucher 1991 : 1271.
21. Viennot 1991 : 77-97.
22. Aubigné, vol. 1 : 195 ; Bainton : 84 ; Roelker : 185 et suiv.
23. Marguerite de Valois, pratiquement répudiée par le roi de Navarre au profit de sa maîtresse, le quitta tout bonnement en 1585 ; Charlotte de la Trémoïlle fit vraisemblablement assassiner son époux, Henri de Condé, en 1588. Turenne resta célibataire jusqu'en 1591. Seule Catherine de Bourbon, sœur du roi de Navarre, joua un rôle important, mais non dirigeant.
24. Allag 1995.
25. Catherine de Médicis 1880-1909, vol. 1 : 387.
26. Cloulas 1579 : 501.
27. Supplément à *L'Estoile*, vol. 6 : 313.
28. Sully 1838, vol. 1 : 269. Sully était partisan d'une capitulation pure et simple de la Bretagne.
29. Matthews-Grieco 1991.
30. Bertière 1994-1996.
31. La « bizarrerie » de Jeanne d'Arc n'est pas d'être une femme armée, mais une femme qui ne représentait personne - une « mercenaire » en quelque sorte.
32. Juratic (à paraître).
33. Mergey 1838 : 574.
34. Albistur et Armogathe 1977 : 55 et suiv.

35. La propagande des Guise - c'est-à-dire de la duchesse de Montpensier - est en partie responsable de l'exécrable (et injustifiée) réputation d'Henri III.
36. C'est André Burguière qui le dit dans *Eurêka* n° 9bis, juillet-août 1996, p. 10. Voir à ce propos l'article de Peyre et Wiels 1996 : 127-158.
37. Mariéjol 1904 : 168 et 198.
38. Le Roy Ladurie 1987 : 270. Pour une étude de cas en synchronie des manipulations opérées dans le champ de l'Histoire, voir Viennot 1993.
-

RÉSUMÉS

La France a connu, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, près de quarante années de conflits civils et religieux, dans lesquels les femmes, toutes sortes de femmes, ont été très présentes. Comme cibles des crimes de guerre bien entendu, mais aussi comme comploteuses, comme espionnes, comme propagandistes, comme négociatrices des paix et même comme combattantes, à la défense des villes ou des châteaux, « pique à la main ». Cette activité des femmes, que soulignent toutes les sources, s'explique par divers phénomènes sociaux, politiques et culturels propres à la Renaissance notamment la vigueur du débat sur le rapport des femmes au pouvoir (la dernière guerre civile ayant divisé partisans et détracteurs de la loi salique). Histoire patente, passionnante, et pourtant effacée : absente des livres d'Histoire, éradiquée de la mémoire des Français. C'est qu'elle touche à la guerre, à la paix, à la violence, à la vie de la cité : au cœur de la domination masculine.

In the second half of the XVIth century, France was rent by nearly forty years of civil and religious strife ; and during this time women, all sorts of women, were present on the scene. If they were of course passive victims of war crimes, they also actively engaged in plots, acted as spies, spread propaganda, and negotiated peace they even fought, defending cities and castles with spear in hand. Virtually all our historical sources emphasize female involvement, which must be understood in the social, political and cultural context specific to the Renaissance, notably against the backdrop of a heated debate on women and power (the final civil war creating a rift between those who supported and those who opposed Salic Law). Although the history of female participation is palpable and fascinating, it has been erased from the records - from history books and the memory of the French nation. For it concerns war, peace, violence and the lives of citizens, and is hence wedged in the heart of male domination.

AUTEUR

ÉLIANE VIENNOT

Eliane VIENNOT. Agrégée de lettres modernes, maîtresse de conférences à l'Université de Corse, elle s'intéresse depuis la fin des années 70 aux relations entre les femmes et la sphère publique depuis la Renaissance. Elle a publié entre autres *Femmes et pouvoirs sous l'Ancien Régime* (ss. la dir. de, en collaboration avec Danielle Haase-Dubosc, Rivages, 1991), *Marguerite de Valois, histoire d'une femme, histoire d'un mythe* (Payot, 1993), *La Démocratie `à la française'*, ou les

femmes indésirables (ss la dir. de, Presses de l'Université de Paris VII, 1996). Elle prépare actuellement une édition des écrits de Marguerite de Valois.